N° 8

# HYGIÈNE DES PEUPLES

DE LA

# NOUVELLE-CALÉDONIE

## THÈSE

Présentée et publiquement soutenue à la Faculté de Médecine de Montpellier

LE 14 NOVEMBRE 1887

PAR


HENRI HAUEUR

NÉ A REIMS (MARNE) LE 10 MARS 1855

Médecin de 2e classe de la Marine

LAURÉAT DE L'ÉCOLE PRÉPARATOIRE DE MÉDECINE DE REIMS
1er PRIX, MÉDAILLE D'ARGENT ; 2e ANNÉE 1875-1876


Pour obtenir le grade de Docteur en Médecine


MONTPELLIER

IMPRIMERIE TYPOGRAPHIQUE Gve FIRMIN

3 — PLACE DE LA MAIRIE — 3

1887

# PERSONNEL DE LA FACULTÉ

MM. CASTAN. . . . . DOYEN
GRASSET. . . . . ASSESSEUR

## PROFESSEURS

| | | |
|---|---|---|
| Clinique médicale | MM. | COMBAL (✻ ✻). |
| Clinique des maladies mentales et nerveuses | | CAVALIER (✻). |
| Physique médicale | | MOITESSIER (✻). |
| Médecine légale et toxicologie | | JAUMES. |
| Clinique chirurgicale | | DUBRUEIL (✻). |
| Chimie médicale | | ENGEL. |
| Hygiène | | BERTIN-SANS. |
| Pathologie interne | | CASTAN. |
| Clinique médicale | | GRASSET. |
| Botanique et histoire naturelle médicale | | PLANCHON (✻ ✻). |
| Physiologie | | LANNEGRACE. |
| Clinique obstétricale et gynécologie | | L. DUMAS. |
| Clinique chirurgicale | | TEDENAT. |
| Opérations et appareils | | GRYNFELTT. |
| Pathologie externe | | CHALOT. |
| Anatomie pathologique et histologie | | KIENER. |
| Anatomie (Chargé du cours) | | GILIS. |
| Thérapeutique et matière médicale | | HAMELIN (✻). |

Doyen honoraire : M. BENOIT (O. ✻ ✻).
Profess. honor. { MM. MARTINS (O. ✻). / DUPRE (C. ✻ ✻).

## CHARGÉS DE COURS DE CLINIQUES ANNEXES

| | | |
|---|---|---|
| Clinique des maladies des enfants | MM. | BATLLE, agrégé. |
| Clinique des mal. syphilit. et cutanées | | GAYRAUD, agrégé. |
| Clinique des maladies des vieillards | | N. |
| Clinique ophthalmologique | | TRUC, agrégé. |

## AGRÉGÉS EN EXERCICE

| | | |
|---|---|---|
| MM. CARRIEU | MM. BAUMEL | MM. GERBAUD |
| MAIRET | VILLE | GILIS |
| MOSSÉ (✻) | GRANEL | MALOSSE |
| REGIMBEAU (✻) | FORGUE | BROUSSE |
| BLAISE | TRUC | |

MM. GOT, *secrétaire.*
F.-J. BLAISE, *secrétaire honoraire.*

## EXAMINATEURS DE LA THÈSE

MM. BERTIN-SANS, *président.*
LANNEGRACE, *professeur.*
REGIMBEAU, *agrégé.*
BAUMEL, *agrégé.*

La Faculté de Médecine de Montpellier déclare que les opinions émises dans les Dissertations qui lui sont présentées doivent être considérées comme propres à leur auteur; qu'elle n'entend leur donner ni approbation, ni improbation.

**A la mémoire de ma Mère**

A MON PÈRE

H. HAUEUR

A MON PRÉSIDENT DE THÈSE

# M. le Professeur BERTIN-SANS

PROFESSEUR D'HYGIÈNE

A LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE MONTPELLIER

H. HAUEUR

# INTRODUCTION

Les raisons qui nous ont conduit à choisir ce sujet pour notre Thèse inaugurale, c'est que nous voulions nous rendre compte des progrès qui avaient pu s'opérer dans l'hygiène et la médecine des Néo-Calédoniens, depuis l'occupation française principalement, et, en admettant ces individus perfectibles, la part qui revenait à notre influence. Disons tout de suite que les progrès réalisés sont peu considérables. Néanmoins, nous ne devons pas nous décourager et renoncer à cette œuvre humanitaire par excellence : la civilisation des barbares par une hygiène bien appliquée.

On a beaucoup et longuement écrit sur la Nouvelle-Calédonie et ses habitants ; mais les écrivains ont eu surtout en vue l'avenir de cette colonie lointaine par les Européens libres ou par la transportation. Nous nous proposons seulement ici d'étudier le canaque dans sa tribu, au milieu de ses plantations.

Notre cadre sera ainsi très restreint.

Nous donnerons d'abord ce qui nous semble indispensable dans une question d'hygiène, un aperçu très succinct de la

géographie, de la géologie et de la minéralogie de la Nouvelle-Calédonie. Nous glisserons rapidement sur l'anthropologie, si complètement faite par un de nos devanciers, M. Bourgarel. Nous examinerons la population, son sol, son atmosphère ; l'alimentation et le régime des indigènes, ainsi que leurs coutumes, leurs travaux et leurs exercices, sans omettre les phénomènes moraux, sensitifs et intellectuels de ces peuplades. Enfin, nous terminerons par quelques considérations sur l'avenir des Néo-Calédoniens et sur les moyens à mettre en usage pour remédier à leur hygiène défectueuse, cause pour nous de leur dépopulation.

Nous devons dire que, dans ce travail, nous avons été puissamment aidé par les travaux de nos collègues de la marine et de tous ceux qui ont écrit sur la Nouvelle-Calédonie, principalement par MM. de Rochas, Pénard, Vinson, Patouillet, le R. P. Montrouzier.

# HYGIÈNE DES PEUPLES

DE LA

# NOUVELLE-CALÉDONIE

## CHAPITRE PREMIER.

I. *Géographie.* — « La Nouvelle-Calédonie, cette grande île du Pacifique, est située entre le 20°,21′ et 22°,26′ de latitude sud et entre le 161°,35′ et 164°,35′ de longitude est. Un récif madréporique l'enveloppe comme une ceinture.

Sa configuration générale est celle d'une longue terre articulée, couverte de montagnes, dont les chaînes se dirigent dans le sens de la longueur. L'une borde la côte orientale, ne laissant entre elle et le rivage, à l'exception des vallées qui la coupent et qui donnent écoulement aux eaux, qu'une bande étroite, quand les montagnes ne plongent pas directement dans la mer. Une autre chaîne centrale et parallèle

envoie vers la première des chaînons transversaux. L'île est donc hérissée de montagnes qui la coupent en tous sens et dont les points culminants atteignent 1200 et 1500 mètres.

Les cours d'eau sont nombreux et de peu d'étendue, leur direction est transversale par rapport au grand diamètre de l'île.

Les marais abondent sur la côte orientale, à l'ouverture des vallées. Les rivières qui les arrosent et qui, par les alluvions qu'elles ont entassées à leur embouchure, ont créé un obstacle au libre écoulement des eaux, débordent dans les grandes crues. Le flot de la mer qui contrarie leur écoulement suffit seul pour produire l'inondation périodique et journalière des terrains les plus bas et les plus rapprochés du rivage.

Ainsi naissent les espaces marécageux qui ne sont noyés que dans les crues de l'hivernage, des atterrissements limoneux qu'une eau saumâtre envahit à chaque marée ou seulement dans des circonstances favorables.

En ce pays, point de digues pour arrêter les invasions de la mer ou contenir les rivières dans leurs lits, point de travaux de dessèchement. Les torrents ravinent à leur gré le flanc des montagnes et précipitent dans le lit des rivières les détritus qu'ils ont entraînés. Celles-ci forment à leur tour des barres et des atterrissements à leur fantaisie et déversent sur les terres voisines l'excédant des eaux si malheureusement retenues.

L'homme ne fait rien pour aider ou dompter la nature ; il assiste, spectateur inerte, à ses déportements, et, par un privilège du ciel réservé à cette heureuse contrée, il conserve sa santé au milieu de ces éléments morbides. Cette immunité n'est pas seulement pour les Européens ; elle l'est pour les naturels qui, pourtant, habitent de préférence le voisinage de la mer et des rivières, qui construisent si souvent leurs demeures dans des lieux humides et même marécageux, qui

couchent sur la terre presque nue, qui sont sans vêtements et mal nourris. » (V. de Rochas).

II. *Géologie.* — « La chaîne principale qui suit la côte Est est formée dans le Sud par des serpentines et des silicates magnésiens. En remontant sur la même côte, on trouve des schistes argileux et ardoisiers ; puis dans le Nord on trouve du gneiss et des micaschistes riches en grenats.

Dans l'intérieur de l'île et sur la côte S.-O., le sol est constitué par des schistes ardoisiers traversés par des filons de quartz et des roches magnésiennes. Plus loin, ce sont des couches d'argile blanchâtre, tachées d'ocre, des collines calcaires, des grès houillers. Enfin, deux séries d'un calcaire dur, blanchâtre, non cristallin, entremêlé de chaux spathique et de quartz blanc laiteux.

Au Sud, au dessus des serpentines qui forment la principale chaîne, près de la côte N.-E., on trouve des argiles rouges avec du fer en abondance. Les terrains houillers se montrent sur les rivages des marais. » (R. P. Montrouzier).

III. *Anthropologie.* — Le Néo-Calédonien appartient à l'espèce mélanésienne, ou négro-océanienne, distincte de l'espèce australienne. Les canaques de la Nouvelle-Calédonie ne sont ni petits, ni rabougris, ni mal constitués ; ils se rapprochent beaucoup, sans être aussi beaux, des Polynésiens, s'éloignant des Australiens à gros ventre porté sur des jambes grêles et à demi-fléchies.

En général d'une taille au-dessus de la moyenne, le Néo-Calédonien est élancé, bien proportionné et bien musclé. Presque toujours d'un noir brun, quelques-uns sont presque jaunes ; mais ces derniers ne sont pas originaires de l'île ; ils viennent d'Ouvéa (îles Wallis).

Le canaque exhale une odeur *sui generis,* distincte de celle

de la race nègre d'Afrique. La vie moyenne est courte. Le R. P. Montrouzier cite un vieillard qu'il rencontra dans une tribu, en 1847 ; ce vieillard était présent lors de la découverte de l'île par Cook, en 1774, son âge était donc de 73 ans. On ne connaissait aucun autre canaque aussi âgé que lui. Il était si ridé, si cassé qu'on lui aurait donné, paraît-il, 90 ans. Donc il est à supposer que les Calédoniens meurent à un âge peu avancé. La puberté, chez les garçons, apparaît à l'âge de 14 ans.

Les femmes ont les hanches saillantes, les mamelles fortement développées. L'ensemble est loin d'être agréable à l'œil. Elles vieillissent vite, à cause de leurs rudes labeurs ; elles sont nubiles vers l'âge de 12 ans. On a écrit que les *popinés* (c'est le nom de la femme canaque) n'avaient pas de relations sexuelles avant la 16e année. Cette assertion a quelque chose d'exagéré. En général, elles n'attendent pas aussi longtemps pour se livrer au libertinage. Leur développement est rapide, mais leur fécondité n'est jamais grande ; beaucoup d'entre elles sont stériles.

Dans les naissances il y a excédant du sexe féminin sur le sexe masculin. A cause de la pénurie des ressources alimentaires, l'allaitement dure de 3 à 5 ans, coutume très funeste pour la fécondité et par là à l'accroissement de la race.

IV. *Population.* — Au moment de l'occupation française, en 1853, on a évalué approximativement la population indigène à 55,000 individus. Depuis, elle a sensiblement diminué dans des proportions inquiétantes pour l'avenir de cette race. On peut dire qu'aujourd'hui il n'existe pas beaucoup plus de 20,000 canaques sur l'île tout entière.

« La population est échelonnée sur le littoral, surtout au bord des rivières. Elle y trouve le double avantage de la

fécondité du sol et de la pêche. Dans les plaines de l'Ouest, elle s'écarte plus volontiers de la mer, et quelques tribus renonçant, de gré ou de force, aux avantages du littoral, se sont établies dans l'intérieur. Mais, dans l'Est, les migrations vers l'intérieur ne sont pas aussi praticables, parce que les vallées, se rétrécissant rapidement, deviennent des gorges inhabitables. Aussi, au fur et à mesure qu'on s'écarte du rivage, voit-on les villages devenir de plus en plus rares ». (De Rochas).

Quelles sont donc les causes d'une dépopulation aussi rapide et alarmante ?

M. Lemire cite la dissémination des villages qui, déjà peu importants par eux-mêmes, se fréquentent peu, à cause des distances relativement considérables qui les séparent. Cela est vrai. En outre, à l'heure présente, la population est inégalement distribuée dans le pays.

A la suite de l'insurrection de 1878, les canaques de la côte Ouest ont été refoulés dans le Nord ; de sorte que cette partie de l'île renferme peu d'indigènes. Sur la côte Est, au contraire, ils sont restés et, Houaïlou, un poste dont nous avons été, une année entière, le médecin, peut être considéré comme un des centres les plus importants, les plus populeux.

Les villages sont en général peu peuplés ; certaines tribus sont inférieures, comme nombre, à 100 habitants. Depuis 1878, certains rebelles, n'ayant jamais voulu accepter notre domination, ou du moins péniblement, se sont réfugiés sur des hauteurs qui ne sont visitées que très-rarement par les fonctionnaires en service, jamais par les colons. Ces tribus donc ne renferment que quelques guerriers (tayots) et une ou deux femmes au plus ; encore ces dernières sont-elles, actuellement, d'un âge à ne pouvoir plus procréer.

Une autre cause de dépopulation est le manque de femmes. En effet, on est frappé de ce fait que les femmes sont en petit nombre, alors que dans les autres contrées, habitées par la race nègre, l'élément féminin est en proportion convenable. Pourquoi ? C'est que le Néo-Calédonien, regardant les femmes comme des êtres d'un ordre inférieur et à peu près inutiles, n'en conserve que juste, au moment de la naissance, le nombre strictement nécessaire. Aussi, quand l'une d'elles vient à mourir, à moins que ce ne soit l'épouse d'un chef, tous les hommes, au lieu d'être attristés, rient de ce décès.

Outre la raison de la suppression des filles, il y a peu de femmes, parce que les canaques abusent d'elles en les chargeant de travaux ou de fardeaux excessifs, en les envoyant à la pêche jusqu'au moment où elles vont accoucher, en les y renvoyant aussitôt après les couches. Enfin, parce qu'ils en font de véritables bêtes de somme, qui ne tardent pas à succomber sous l'excès de fatigues.

Les alliances au 2$^{me}$ et 3$^{me}$ degré de parenté, qui ont lieu fréquemment, peuvent être considérées, en Nouvelle-Calédonie, comme ailleurs, comme funestes à la reproduction saine et robuste de l'espèce.

Le libertinage des hommes et des femmes, que nous examinerons plus loin, l'abus des spiritueux, le peu de soins donnés aux malades, la durée abusive de l'allaitement, sans fécondation pendant tout ce temps, les nombreux avortements qui se pratiquent ouvertement : voilà autant de causes qui font que si l'on n'y apporte promptement remède, la race Néo-Calédonienne est appelée à disparaître à brève échéance.

Il faut encore y joindre les maladies héréditaires, qui occasionnent tant de ravages au milieu des tribus. En tête vient la terrible et inexorable phthisie pulmonaire suivie de sa sœur, la scrofule, largement répandue aussi. Puis, les guerres,

il y a peu de temps encore, si fréquentes entre tribus voisines ; la disette qui les accompagne fatalement ; les ouragans qui, de temps en temps, détruisent les plantations ; les inondations, conséquence de l'abondance des pluies dans le cours de certaines années : telles sont les causes de dépérissement de la race canaque.

Devons-nous assister, indifférents, les bras croisés, à l'extinction de ce peuple ?

Nous devons essayer d'abord de grouper les tribus, afin de les rendre plus compactes, de faire comprendre aux canaques les avantages d'une population agglomérée pour les travaux, contre les inondations, les ouragans.

De ce fait que les villages seront plus importants, les alliances entre parents seront moins fréquentes, à cause du plus grand nombre de femmes rassemblées sur un même point. On connaît les conséquences désastreuses de ces mariages entre proches. En effet, on sait que les familles qui s'unissent entre elles ne tardent pas à dégénérer et à s'abâtardir. Il faut donner le conseil de les éviter autant que possible ; les médecins et les législateurs se sont toujours prononcés pour l'interdiction, car les résultats de ces unions consanguines sont d'amener d'une manière le plus souvent en rapport avec le degré de parenté l'infécondité et l'avortement ; du côté de la descendance immédiate, l'albinisme et surtout la scrofule. Il faut donc répéter et encourager le croisement des races, qui donne de si beaux résultats sur les animaux.

Sans réclamer pour la femme les droits de l'électorat, nous devons tenter de relever le moral de la femme aux yeux des Calédoniens. En faisant comprendre à ces derniers que son origine est la même, en les faisant pénétrer dans nos intérieurs honnêtes où la femme et la mère sont respectées du mari et des enfants, on peut atteindre le but.

Prêchons d'exemple contre le libertinage réciproque des hommes et des femmes ; intervenons énergiquement contre ce déchaînement de leurs passions. C'est notre droit, c'est notre devoir. C'est faire œuvre d'hygiéniste autant que de civilisateur que de réprimer les vices par les moyens en notre pouvoir, la violence étant exclue, bien entendu.

Empêcher les guerres de tribu, c'est en partie prévenir la famine consécutive. Enseigner des procédés de culture d'un plus grand rapport nutritif que les plantations canaques, c'est augmenter les ressources de la tribu, c'est remédier à cet allaitement exagéré qui rend la femme improductrice pendant de longues années.

Effrayer les femmes sur les dangers de l'avortement, non seulement pour les conceptions suivantes, mais encore pour leur existence personnelle, réprimer sévèrement ce délit : l'administration le doit.

Contre les inondations, indiquer aux Calédoniens, par des exemples, la construction et l'établissement des canaux de dérivation et les avantages des digues.

Voilà, à notre sens, les principaux moyens à mettre en œuvre contre cette dépopulation d'une race que nous devons faire tous nos efforts de développer, non seulement dans un but utilitaire, mais avant tout et encore humanitaire.

## CHAPITRE II

Après la population, étudions l'histoire de l'atmosphère, *circumfusa* et *applicata*. Viendront ensuite l'alimentation (*ingesta*) ; puis, les exercices (*gesta*) ; les phénomènes moraux, intellectuels et sensitifs (*percepta*) ; la grossesse et l'accouchement (*genitalia*).

*Circumfusa*. — Ils comprennent l'air atmosphérique, l'eau, les habitations, les vêtements.

I. — Nous serons bref sur la *chaleur* en Nouvelle-Calédonie. Elle n'a rien d'excessif ; néanmoins, les basses températures de la saison fraîche sont funestes aux indigènes. C'est à ce moment que les affections des organes respiratoires : bronchite, pleurésie, tuberculose pulmonaire, entérocolite font le plus de ravages. Pour remédier aux inconvénients du froid, il faut conseiller les vêtements aux indigènes et une alimentation plus substantielle. Vers le mois de janvier, au contraire, époque des températures les plus élevées, on voit les affections cutanées : impetigo, psoriasis, etc.

II. — L'*air atmosphérique* qui est pur, salubre, en général, dans l'île, sur les montagnes, en plaine, se trouve souvent altéré. Ainsi, l'air respiré par les canaques, la nuit, dans

leurs cases, dans ces endroits confinés, est très chargé d'acide carbonique et de matières organiques fort nuisibles à la constitution. Ces modifications prédisposent au lymphatisme et à la scrofule. Chose rare, la fièvre typhoïde est inconnue dans les tribus de l'intérieur ; elle sévit pourtant sur les indigènes de Nouméa, sans doute par contagion. Il ne serait pas insensé de rapporter quelques éruptions cutanées aux moisissures qui se développent sur les parois des cases pendant l'hivernage.

Il faudrait ici répéter ce que nous avons dit déjà des marais pour montrer ce qu'ils ont de pernicieux, non pas au point de vue des fièvres paludéennes. Contentons-nous de faire remarquer seulement que bon nombre d'habitations canaques sont construites sur le bord d'endroits marécageux, couverts de palétuviers et que la fièvre paludéenne y est inconnue. Néanmoins, comme l'écrit M. de Rochas, il est sans doute très-probable que les marais ne sont pas de tous points inoffensifs et qu'ils ne sont pas étrangers au développement des maladies qui affligent les naturels, telles qu'entéro-colites, diarrhées simples, carreau, hydropisie. Mais il faut aussi tenir compte des conditions défectueuses dans lesquelles ils vivent et qui doivent entrer dans l'étiologie de ces affections telles que nudité complète qui les laisse désarmés contre les variations de l'air, nourriture souvent insuffisante et quelquefois malsaine, écarts de régime succédant brusquement à une longue privation, etc.

Il sera bien difficile de réagir contre cette coutume invétérée des canaques d'établir leurs habitations dans ces lieux humides et marécageux. Comme nous l'avons vu, le Néo-Calédonien recherche toujours le littoral ou le bord des rivières, à cause des avantages alimentaires qu'ils lui procurent. En outre, à cause des guerres fréquentes entre tribus,

ces endroits sont précieux comme retranchements difficiles à franchir pour l'ennemi.

Il faudrait engager les canaques à soustraire leurs habitations à l'action des vents qui traversent les marécages, en les préservant de leur influence par des plantations d'arbres autres que les cocotiers, par exemple, des essences à rameaux touffus. Le dessèchement des marais pourrait être également tenté au moyen de canaux qui iraient porter les eaux affluentes dans une rivière située en dehors du marécage. Les terres du canal serviraient de digue. Le sous-sol étant, en général, argileux et par conséquent imperméable à l'eau, il n'y aurait pas besoin de glaiser les canaux.

III. — Pour ce qui a trait aux eaux, nous ferons simplement remarquer que les tribus des bords de la mer ont une apparence plus robuste que celles de l'intérieur ; que les années où les pluies sont abondantes, les maladies de poitrine sont plus fréquentes.

IV. *Habitations.* — Quand les canaques veulent fonder un village, ils choisissent, en général, une région sur le littoral ou le bord d'une rivière. Ils cherchent un abri pour leurs pirogues, de l'eau douce à proximité pour les usages culinaires et comme boisson, le voisinage de cocotiers, arbre si précieux qui, comme le dit Patouillet, donne à la fois la nourriture par sa noix, la boisson par son lait si rafraîchissant, le feu par l'enveloppe du fruit et les frondes, les matières textiles pour filets de pêche, tapas, etc. ; enfin, la fraîcheur et le décor.

Tout village se compose d'une avenue centrale bordée de deux rangées de cocotiers ; les côtés de cette avenue sont réservés aux cases de fêtes. Les autres se groupent autour sans ordre apparent, mais pourtant, toutes viennent aboutir par de petits sentiers étroits à la grande avenue. Elles sont

environnées de bananiers, de figuiers, pommiers canaques, cannes à sucre.

La construction d'une case, sorte de ruche d'abeilles quant à la forme, est simple. On établit, d'abord, une plate-forme haute de $0^m50$ centimètres dont le sol est bien battu. Sur cette plate-forme on élève une muraille circulaire de 1 mètre à 1 mètre 50, surmontée d'un toit conique dont le sommet repose sur un poteau central. Les murailles se confectionnent de la manière suivante : on plante des pieux en cercle, on les réunit par un treillis de branches recouvert à l'extérieur d'un doublage en feuilles de cocotier tressées, ou mieux d'écorces de tronc de niaouli (maleleuca leucodendron). La couverture est faite en longues pailles à l'aide d'une graminée très répandue. La porte a de $0^m60$ à $0^m80$ de hauteur, $0^m40$ à $0^m50$ de largeur. La plupart des cases sont munies actuellement d'une porte en planches fermée à l'aide d'un cadenas. Quelques-unes n'ont d'autre fermeture qu'un rideau de cotonnade destiné à empêcher l'introduction des moustiques. Le poteau central qui dépasse de un ou plusieurs mètres le sommet du toit se termine soit par un *tabou* fait avec des conques marines enfilées et superposées, soit par des statuettes grossières. Les cases ont de 3 à 4 mètres de diamètre, la hauteur, au centre, est d'environ 5 mètres. Celles des chefs ont de plus grandes dimensions ; elles sont reconnaissables à leur grande élévation ; leur couverture est faite avec les racines de la même graminée, mais auxquelles la terre est demeurée adhérente, ce qui leur donne une teinte noirâtre. En outre, il existe, planté dans l'épaisseur de la toiture et obliquement, un pieu terminé par un oiseau, emblême du commandement. A l'extérieur, devant la porte, se remarquent d'autres planches sculptées avec des enluminures et des figures grimaçantes.

Jadis, paraît-il, la porte de la case du chef était surmontée

d'un crâne humain ; jamais nous n'eûmes l'occasion d'en rencontrer de semblable.

Les murailles en cailloutis sont rares ; nous avons vu celles des villages de *Bogota*, près Canala, et de *Baye*, près Ponérihouen, signalées par Patouillet. Il est probable que ces anciennes murailles avaient été élevées contre l'envahissement des eaux dans les grandes marées.

L'ameublement d'une case se compose de quelques nattes disposées à terre, de lambeaux d'étoffes indigènes en banian suspendues et servant d'essuie-mains. Près du poteau central un foyer fait de quelques pierres, des marmites de fer pour la cuisine.

Les hommes habitent entre eux ; les femmes et les enfants résident dans des cases spéciales. Des haies de cocotier tressé entourent ces dernières constructions ainsi que les cuisines, en formant des sortes de cours à une ou plusieurs ouvertures.

Quant aux cuisines, ce sont des hangars rectangulaires circonscrits par trois murailles semblables à celles des cases. La muraille antérieure manque complètement et sert d'entrée. Cette quatrième paroi est dirigée, d'ordinaire, au sud, de manière à ne recevoir que peu de vent et de soleil.

Chaque Néo-Calédonien possède plusieurs habitations qu'il habite peu. En effet, il couche rarement chez lui, préférant se réunir à 7 ou 8 autres pour discourir, dans une case, des faits de la journée, et cela jusqu'à une heure fort avancée. Puis, il s'endort pêle-mêle. Des dépendances, de voirie, il n'en existe pas. Les détritus végétaux s'accumulent souvent autour des cases, au grand détriment de l'hygiène. Quant aux déjections, elles se font en dehors du village, excepté pour les enfants et les infirmes, qui les font où ils se trouvent. Ajoutez à cela que le canaque s'adonne volontiers à l'élevage du porc et des volailles, que ces animaux grouillent autour des habitations,

nuisant ainsi d'une façon notable à la salubrité du village.

Quant aux cases elles-mêmes, leurs inconvénients ne sont pas moindres. Absence complète de lumière et défaut d'aération. La fumée intérieure que l'on y produit pour chasser les moustiques et les effluves marécageux est bien préjudiciable. Elle est la cause d'un grand nombre d'ophthalmies et de bronchites, par irritation directe des muqueuses. Les parasites, *pediculi capitis* et autres, pullulent dans ces demeures. L'encombrement par des étoffes indigènes malpropres, les nattes souillées ou humides, par les hommes malades en promiscuité avec les sujets sains, favorisent le développement des maladies internes et cutanées. Si l'eau potable est là, pour ainsi dire sous la main pour les soins de la propreté du corps et les usages de la cuisine ; si la brise fraîche et bienfaisante du large balaye périodiquement et journellement les effluves et les miasmes des environs et même de l'intérieur du village, tous ces avantages ne sont pas contre-balancés par les inconvénients inhérents aux habitations et à leurs dépendances.

Pourrait-on y remédier ? C'est à tenter. Les missionnaires obtiennent quelques résultats.

Autour des missions se sont élevées des cases mieux comprises. Ce ne sont plus ces ruches d'abeilles si malsaines, si insalubres, véritables réceptacles de tous les contages. La forme adoptée a été celle d'un rectangle ; les murailles ont été percées de fenêtres de façon à pouvoir établir une ventilation salutaire. C'est, hélas ! la seule modification heureuse que nous ayons eu le plaisir de constater.

Il faut faire comprendre au canaque les dangers qu'il court en couchant sur une terre nue, lui-même presque nu, lui enseigner l'usage des lits plus ou moins rudimentaires, mais surélevés du sol. Et si l'on ne peut réagir contre cette coutume du brasier de l'intérieur, compagnon indispensable de

toute réunion de canaques, si minime soit-elle, il faut, au moins, décider le sauvage à percer une ouverture au sommet de sa case pour l'échappement des effluves humains et de la fumée. Les peuples les plus retardataires n'ignorent pas ce système de cheminée qui, pour si imparfait qu'il soit, est au moins hygiénique.

Pour la construction des villages, le terrain une fois choisi, il faut persuader aux indigènes qu'ils retireront de grands avantages de quelques travaux rudimentaires de canalisation. D'abord, un fossé assez profond tout autour, la terre enlevée servant de digue contre les inondations qui surviennent si fréquemment. Puis, d'autres canaux secondaires aboutissant à ce fossé servant à l'écoulement des eaux de pluies et des usages divers. Une pente sagement ménagée sera observée pour empêcher la stagnation. Relever enfin le niveau moral du canaque en lui montrant le côté répugnant, abject, de sa promiscuité avec ses animaux domestiques. Pour sa sécurité personnelle contre des ouragans et les inondations, essayer de faire construire des murailles en pierres réunies avec un mortier. Le Calédonien connaît la chaux, il sait les usages que nous en faisons; si jusqu'à présent, elle ne lui a servi qu'à se rougir les cheveux et à détruire les parasites, il faut qu'il l'emploie pour ses constructions, qui n'en seront que plus saines et plus durables.

V. *Vêtements*. — Le Calédonien, personne ne l'ignore, s'habille légèrement. On connaît la réponse d'un homme d'esprit, en France, à une dame qui lui demandait quel était le vêtement des indigènes de la Nouvelle-Calédonie : « Madame, avec une paire de gants vous habilleriez dix hommes ; mais pour les femmes, c'est autre chose. » Effectivement, le canaque va nu complètement ; seule l'extrémité de la verge est recouverte d'un lambeau d'étoffe de couleur vive, rouge

de préférence, et qui, tortillée, pend presque jusqu'à terre, soit par coquetterie, soit pour attirer plus spécialement les regards sur cet organe.

On comprend difficilement pourquoi le canaque ne voile aux regards que l'extrémité du pénis. Tous les autres sauvages remplacent l'inexpressible par une ceinture plus ou moins large ou une pièce d'étoffe partant de la ceinture, descendant jusqu'aux genoux. Ici rien. Il est bon d'ajouter que jusqu'à l'âge de 11 à 12 ans, époque à laquelle a lieu, chez le Calédonien, l'opération de la circoncision, la verge entière reste à nu. Faut-il admettre que le pansement qui a sa raison d'être après l'opération se continue comme usage dans la suite ? Rien n'empêche de l'accepter.

Le costume des femmes est moins rudimentaire. C'est une ceinture, sorte de frange de 15 à 20 centim. de hauteur, attachée aux hanches et voilant parfaitement les organes intimes. Les matières qui servent à la confection de ces costumes sont de différentes origines. Il y a l'écorce de banian *(ficus prolixa)* que l'on bat à coups de maillet jusqu'à réduction en filaments minces et blancs ; la fibre du cocotier, tressée en frange ; le jonc ; la feuille de bananier découpée en lanières fines, telles sont les substances propres à la confection des ceintures nommées *tapas*. On les teint avec une plante herbacée du genre coleus. Le poil de la roussette, mammifère chéiroptère très abondant dans le pays, tissé et teint, sert à faire des colliers, des cordons, rarement des jupons pour les fêtes *(pilou-pilou)*.

Les filles restent nues jusqu'à l'âge de 4 ou 5 ans. Des bracelets faits avec un coquillage en forme de cône et dont la base est difficilement sciée sont, avec les colliers de petits coquillages, les seules parures des popinés. Quelques rares canaques possèdent une couverture de laine ou un long morceau de cotonnade qui les abritent imparfaitement pendant la

saison fraîche. Mais, ces vêtements, outre l'odeur *sui generis* dont ils sont imprégnés, sont d'une saleté incroyable. Nous devons signaler un vêtement des tribus de Houaïlou. C'est une longue natte triangulaire dont les extrémités des pailles sont libres et pendent sur toute une face de manière à simuler les poils d'une peau d'animal. Ce vêtement est suffisamment imperméable pour résister un assez long temps à la pluie ; il peut, en outre, servir de natte de repos.

Comme on le voit, le costume chez les deux sexes est succinct, trop même. Quoi d'étonnant que les indigènes, si peu vêtus, contractent autant de maladies ? Il faudrait continuer dans l'intérieur de l'île ce qui existe à Nouméa et près des missions. Au chef-lieu, aucun indigène non vêtu décemment ne peut pénétrer. Quant aux femmes, elles portent, en général, une longue robe, sans taille, de cotonnade. En même temps que la décence gagne à ces costumes simples, l'hygiène y trouve son compte.

Les enfants sont aussi nus que leurs parents. Quelquefois, pendant les mois frais, on les entoure d'une natte. Quelle hygiène ! Comment des enfants exposés dès la naissance aux injures, aux intempéries du temps, pourraient-ils relever leur constitution qu'ils tiennent déjà si délabrée de leurs parents ?

Certes, il y a beaucoup à faire dans cette question des vêtements pour les Calédoniens. C'est à l'autorité à y pourvoir par l'intermédiaire de ses représentants dans les divers centres. Il faudra beaucoup de patience, de persévérance, d'énergie. Il s'agit d'une question humanitaire à résoudre le plus promptement possible si nous ne voulons pas assister à bref délai à la disparition d'une race qui mérite bien qu'on s'intéresse à son avenir.

## CHAPITRE III

*Alimentation.* — Les aliments dont fait usage l'indigène de la Nouvelle-Calédonie sont presque tous tirés du règne végétal. Le premier est l'igname (dioscorea alata) ou pomme de terre des pays chauds, moins nutritive, cependant. La racine de cette plante grimpante est la partie comestible ; elle est plus ou moins volumineuse, son écorce est noirâtre ; sa pulpe blanche, grenue, quelquefois violacée ; dans ce cas, elle est plus estimée. Très riche en fécule, 20 o/o, savoureuse, elle se mange le plus souvent bouillie, débarrassée de son écorce et coupée en morceaux ou bien encore cuite sous la cendre.

Vient ensuite le taro, *arum esculentum,* dont la racine également féculente, mais moins riche que la précédente, contient un principe âcre qui se décompose ou se dégage par la chaleur. Il ne se mange que bouilli ou rôti.

La *banane,* dont deux variétés sont surtout cultivées ; la grande banane (musa paradisiaca) et la banane figue ou petite banane (musa sapientium). La première, plus nourrissante que la seconde, mais moins parfumée, renferme une proportion notable de fécule et de sucre ; elle se mange bouillie. La seconde est utilisée comme pain. Ces deux espèces font partie indispensable de l'entourage des cases. En outre, dans les plantations d'ignames, elles sont intercalées afin de maintenir la terre qui serait emportée par les pluies.

La *canne à sucre* est fort répandue autour des habitations. L'indigène en fait une grande consommation ; elle lui aide à passer le temps dans les douceurs du farniente, ou bien c'est pour lui une distraction que d'en déchirer les fibres avec les dents pendant une marche un peu prolongée. Ça peut-être un excellent dentifrice; mais, comme aliment, la canne à sucre est peu réparatrice.

La *patate douce* ( quamoclit batatas ), convolvulacée, se rapproche beaucoup de la pomme de terre, mais elle passe rapidement à la fermentation putride ; elle ne renferme que 9 o/o de fécule, tandis que la pomme de terre en contient 16. Néanmoins, on devrait propager sa culture trop peu répandue, parce qu'elle produit beaucoup et qu'elle exige moins de soins que l'igname et le taro.

Tous ces aliments qui, aujourd'hui, se cuisent dans des marmites de fer d'importation, étaient préparés, il n'y a pas encore bien longtemps, dans des marmites de terre, confectionnées par les popinés. Ces ustensiles, de forme plus ou moins ovoïde, au lieu de porter l'ouverture sur la face supérieure, étaient percées, au contraire, sur un des côtés, circulairement, dans une étendue de 15 centimètres environ. Cette disposition permettait à la vapeur condensée sur le fond supérieur du récipient de donner une coction plus régulière.

Certains fruits font également partie de l'alimentation. Le *coco*, que l'on trouve autour de toutes les tribus, donne par son lait une boisson saine et rafraîchissante. Quand le fruit est plus mûr, l'amande est agréable, mais indigeste, comme toutes les substances huileuses. Citons encore la *papaye*, la *goyave*, l'*ananas*, le *figuier canaque* ( ficus indica ).

Dans le règne animal, d'abord, nous trouvons diverses espèces de poissons préparés de deux manières. Quand il y en a en abondance, on les dispose sur une vaste claie de

feuilles de cocotier, surélevée du sol de 1m 50 environ. On les recouvre de feuilles semblables; puis, au-dessous, on allume un feu d'herbages qui dégage une fumée épaisse. Le poisson ainsi fumé peut se conserver longtemps. La seconde manière s'emploie quand le poisson doit être consommé rapidement. On l'entoure de feuilles de bananier, et on le fait cuire sur un four construit avec quelques pierres rougies au feu ou sous la cendre chaude. Cette préparation est délicieuse. Les coquillages sont bouillis ou, s'ils sont volumineux, cuits entre les pierres chaudes.

Le canaque mange, par hasard, les roussettes qu'il peut abattre avec sa fronde. Ce mets est peu estimé, à cause de l'odeur pénétrante et désagréable de sa chair. Nous avons vu que les poils servent à confectionner des ornements. Le canaque est très friand des grandes tortues de mer, si abondantes dans certains parages de la côte Est.

Jamais l'indigène ne fait usage de graisse ou de substance butyreuse. Dans son ouvrage, M. de Rochas dit que les Calédoniens ne se procurent le sel indispensable à l'alimentation que par les coquillages ou l'eau de mer ingurgitée à époques fixes. Aujourd'hui, ils savent fort bien obtenir cette substance par l'échange de leurs produits avec les colons.

Comme boisson, simplement l'eau des rivières ou des ruisseaux. Pas de breuvage analogue au kawa des Marquisiens ou au vin de palme des Africains.

Les heures des repas sont fort irrégulières. Dans le courant de la journée, on grignote de la canne à sucre ; le soir, on mange le dîner préparé par les femmes. L'alimentation est donc composée presque exclusivement de féculents. Ce sont des racines qui contiennent surtout du ligneux et des sels, de l'amidon. Pas de graines, qui sont si riches en gluten, caséine végétale et amidon et que nous devons propager le plus possible. Jamais le canaque ne songera à utiliser comme comes-

tibles les porcs ou les volailles qu'il élève. La raison, la voici. Tout est en commun ou à peu près dans la tribu. Si l'un tue ses porcs ou ses volailles, il est dans la nécessité, de bonne grâce ou contre son gré, de partager avec tous. Le partage une fois fait, il n'en resterait qu'une infime partie au propriétaire.

Or, comme le canaque aime à ne rien faire, le paresseux jouirait des biens du travailleur. Ce dernier préfère les vendre aux Européens ou les échanger contre d'autres produits qui ne se partagent pas.

L'alimentation que nous venons de passer en revue peut-être, à la rigueur, suffisante en temps ordinaire. Mais, en guerre, pendant les années de disette, elle est détestable. En décembre, janvier, février, il n'y a plus ni ignames ni taros, qui ont été engloutis pendant les mois précédents. Que manger? Des roussettes, des sauterelles, même des araignées de terre qui, souvent confondues avec d'autres venimeuses, donnent lieu à des accidents. C'est peu réparateur.

Le canaque a toujours faim, la quantité de nourriture qu'il peut absorber est vraiment extraordinaire ; elle est, au moins, trois fois aussi considérable que celle que pourrait prendre l'Européen. A cela il y a plusieurs raisons, que M. de Rochas nous donne. D'abord, les aliments du canaque sont bien moins nourrissants, ils contiennent beaucoup de fécule et fort peu d'azote. En outre, le Calédonien n'est pas assuré de manger chaque jour.

Quand la pêche donne, c'est bien ; dans le cas contraire, il se serre le ventre. Au moment de la récolte des ignames et des taros on en mange en abondance; mais en décembre et pendant les deux mois suivants, on ne fait qu'un repas par jour, et encore ! Aussi, le proverbe « garder une poire pour la soif » est-il inconnu en ce pays.

Toutes ces irrégularités d'alimentation, cela se conçoit

aisément, sont cause de maladies et exercent une influence fâcheuse sur la santé. Malheureusement, nous n'avons personnellement, aucun chiffre à mettre sous les yeux pour montrer combien une alimentation défectueuse et insuffisante est funeste à la densité d'une population ; mais, par analogie avec ce qui a été observé en France, on peut en déduire les résultats.

D'après Villermé, la durée de la vie moyenne dans les quartiers pauvres ou riches de Paris varierait de 24 à 42 ans. Dans les départements riches, où la vie est aisée, l'alimentation facile, la vie moyenne est de 12 ans plus longue que dans les départements misérables.

La fécondité est également en rapport avec la richesse de l'alimentation. Les disettes diminuent le nombre des naissances. On peut établir que le meilleur élément de la population d'une contrée, c'est la fertilité qu'elle présente. La densité de la population d'un pays est, en effet, proportionnelle à la richesse de la culture des céréales.

Revenons aux Calédoniens. Dans ces déplorables conditions, vienne la maladie par suite d'une influence extérieure, elle trouve un terrain admirablement préparé. Pas de résistance à ses coups ; ceux qu'elle frappe portent tous. Le canaque est facilement déprimé, il décline promptement, et la mort vient le surprendre avant qu'il n'ait eu le temps ni la force de lui résister.

Il est pénible de voir combien ces pauvres êtres sont vite emportés. Les rares fois où ils sont venus réclamer nos soins, nous nous sommes constamment trouvé en présence de malades tellement affaissés qu'aucune médication n'était assez efficace pour relever ces organismes délabrés ; la base de la constitution était trop fortement ébranlée. Contre une mauvaise hygiène, une mauvaise alimentation, la médecine est bien impuissante.

Que faire ? Essayer de réagir contre les préjugés invétérés de ces sauvages, les faire renoncer à leurs coutumes funestes. Pour l'alimentation, il y aurait à répandre la culture de plantes plus nutritives que l'igname et le taro. Les pois, les haricots, qui sont d'un si grand rapport et si substantiels, doivent être propagés.

L'alimentation du canaque est la base de son hygiène ; c'est elle que nous devons nous efforcer de réformer. A notre sens, il faut essayer, par l'institution de modestes écoles d'agriculture, d'installer des jardins près des tribus. Ce ne sont pas les terres qui manquent. Quand les jeunes canaques auraient vu les résultats obtenus par eux-mêmes, ils iraient les proclamer dans leurs villages, et, au bout de peu de temps, on arriverait à substituer nos cultures aux leurs, si longues et si peu productives.

Quiconque a vu les tarodières est étonné de la somme de travail et de patience qu'il faut déployer pour les installer. Or, comme le canaque est foncièrement paresseux, qu'il est ennemi du travail aussi bien pour lui que pour l'Européen, nul doute qu'il ne préfère des travaux légers à d'autres plus pénibles.

Il faudrait aussi qu'il se mît à l'usage de la viande de boucherie. Ce n'est pas le bétail qui fait défaut dans ce pays, pas plus qu'on ne peut apporter, comme argument contraire, le dégoût du Calédonien pour ces aliments qu'il prise beaucoup. Pourquoi ne serait-il pas propriétaire de bétail, comme l'Européen ? C'est une expérience à faire, et qui donnerait d'heureux résultats ; car nous savons quelles sont les conséquences d'un régime exclusivement végétal : diminution des globules, d'où anémie ; diminution de l'albumine du sérum, de là des hydropisies fréquentes chez les canaques, affaiblissement de la constitution. Si Debreyne a dit que le régime végétal, loin d'abréger la vie et d'avoir même de sérieux inconvé-

nients, était le moyen le plus certain de conserver la santé et d'assurer la longévité, c'est qu'il citait comme exemple des religieux faisant usage d'aliments végétaux qui contiennent des éléments azotés (fibrine, albumine, caséine végétales) que nous réclamons pour les Calédoniens.

Développons également le goût pour le pain, qui contient de la fécule, du gluten, de l'albumine végétale et de la graisse. Car nous savons que le pain forme la base à peu près exclusive de l'alimentation dans nos campagnes. Evertuons-nous à faire apporter un peu plus de régularité dans le nombre et les heures des repas. Il est vrai que lorsque l'indigène sera assuré par son travail de l'existence du lendemain, il sera moins glouton. Encourageons les plantations de café, dont l'infusion est non-seulement agréable, mais nourrissante, tonique et stimulante C'est avec plaisir que nous avons vu quelques essais en ce genre près de Canala et de Houaïlou.

## CHAPITRE IV

I. *Exercices, travaux* (gesta). — Parmi les exercices auxquels se livrent les Calédoniens, il n'en est pas de plus fréquent que celui de la marche. Ils ont le pas très allongé en même temps que précipité. Leurs pieds, qui n'ont jamais été emprisonnés dans les chaussures, ont des orteils jouissant de mouvements assez étendus qu'ils utilisent dans l'escalade des rochers, ce qui leur permet des courses par des chemins très difficiles, et très rapidement. Seulement leur défaut de résistance ne permet pas de prolonger ces marches plusieurs jours de suite sans grande fatigue ; sous ce rapport, ils sont inférieurs aux Européens.

L'action de grimper est spéciale ; le canaque se sert autant de ses pieds que de ses mains. Une fois les mains fixées contre le tronc de l'arbre, il progresse avec les extrémités inférieures, les orteils accrochés pour ainsi dire à ce tronc, son corps est courbé en arc de cercle. Les pieds se fixent ensuite à leur tour et les mains progressent alternativement.

La natation ressemble beaucoup à celle du chien. D'après M. de Rochas, et nous avons nous-même constaté le fait, qui nous a frappé, les bras ne s'étendent pas en décrivant un mouvement circulaire, ils font la rame, et les pieds au lieu de se mouvoir ensemble entrent successivement en jeu et simultanément avec les mains. Les femmes sont aussi habiles que

les hommes à ce genre d'exercice, qu'elles peuvent supporter un très long temps.

Nous ne dirons rien des exercices de la sagaie, de la fronde et de la danse qui ont cependant pour avantage de développer les muscles et le sens de la vue.

Les femmes sont chargées des gros ouvrages pénibles, véritable surmenage qui engendre la maladie par épuisement en même temps qu'il nuit considérablement à la fonction de reproduction.

II. Les travaux de culture sont simples et n'offrent que ceci de particulier, c'est qu'au lieu de pioche pour retourner la terre, on se sert de longues perches aiguisées à une extrémité et que les femmes brisent ensuite cette terre avec des maillets de bois.

Les tarodières sont de véritables œuvres d'art. Comme pour cette culture, l'eau en abondance est de toute nécessité; les canaques exécutent des travaux de canalisation vraiment remarquables. Ils vont dériver le courant d'un ruisseau à des altitudes incroyables ; puis l'eau est amenée dans les plates-bandes où sont plantés les taros et étagées comme les gradins d'un amphithéâtre. Il serait donc facile d'obtenir des indigènes des canaux pour l'écoulement des eaux du village.

L'engraissement des terres est inconnu. Il est remplacé par une coutume raisonnable qui consiste, au commencement de l'hivernage, à brûler les herbes fanées et sèches. Outre l'avantage que la culture peut en tirer, l'hygiène est satisfaite, puisque cet incendie supprime la décomposition et la fermentation des végétaux.

## CHAPITRE V

*Coutumes, habitudes, vices.* — Le Calédonien est esclave de ses usages, tous pour lui sont aussi obligatoires qu'immuables. Quoiqu'on ait écrit souvent le contraire, le canaque se baigne très fréquemment dans les rivières et les ruisseaux Une certaine propreté corporelle existe donc, indéniable, nous avons pu le constater. Si le canaque est sale, cela tient à son manque de vêtements. Il est très soigneux de sa bouche il y attache un certain amour-propre. Indépendamment de l'usage de la canne à sucre, qui est pour lui un excellent dentifrice, le Calédonien, son repas terminé, se rince la bouche avec de l'eau. Combien d'Européens négligent ce soin !

Contre les *pediculi capitis,* si abondants dans les cases, on emploie la chaux. C'est l'usage de cette dernière substance qui donne à la chevelure, le premier jour de l'application du remède, une teinte blanche qui rougit les jours suivants. Cette pratique ne vaut certes pas une bonne et énergique friction avec la liqueur de van Swieten ; elle est néanmoins bonne et serait très efficace si le sujet ne se replongeait fatalement aussitôt après dans le milieu contagieux. Si la chaux n'a pas produit l'effet attendu, on a alors recours à un moyen plus radical. Un voisin, un ami charitable, s'arme d'un tronçon de bouteille, et avec ce rasoir improvisé il se met en devoir de

raser le cuir chevelu aussi bien que le ferait un de nos figaros. Cette coutume existe, chez les femmes, pour les parties génitales.

La circoncision que M. de Rochas rapporte à un but de sensualité, mais qui, en définitive, est une opération très hygiénique, ne se pratique que vers l'âge de 10 à 11 ans, époque de la puberté. Ce n'est que l'incision du prépuce. Le médecin (takata) opère avec une coquille bien tranchante ou un morceau de quartz effilé.

Quand cette opération doit être pratiquée sur un fils de chef, elle donne lieu à une grande cérémonie. Toutes les tribus voisines sont invitées. Les amis du circoncis se noircissent le visage, courent partout comme des fous, attaquant ceux qu'ils rencontrent.

Pour couvrir les cris du patient, des hommes se tiennent à proximité de la case et frappent les femmes des alentours jusqu'à ce qu'elles couvrent de leurs plaintes lamentables celles de l'opéré. Nous devons avouer que nous n'avons jamais eu l'occasion de vérifier la véracité de ce fait rapporté par M. de Rochas. Quoi qu'il en soit, la circoncision est une opération spéciale à la Nouvelle-Calédonie, car elle ne se pratique nullement aux Nouvelles-Hébrides. Et ce qui prouve encore que le morceau d'étoffe (moino) qui recouvre la verge ne se place qu'après la circoncision, c'est que les Ouvéas, qui ne sont pas circoncis, portent la verge nue.

Si les diverses pratiques que nous venons de signaler sont bonnes à conserver, on ne peut en dire autant des suivantes :

Le tatouage, plus fréquent chez la femme que chez l'homme, a ses régions de prédilection : les joues et les cuisses, faces antérieure et postérieure. Pour opérer, on se pique dans la région choisie des sortes de petits joncs tubulés enduits d'une matière colorante tirée d'une plante tinctoriale du genre coleus. Si un décès se produit, les femmes membres de la

famille se tatouent d'une façon bien mieux marquée les bras au niveau du deltoïde et la poitrine. On se pique la peau, comme plus haut, puis on met le feu aux petites herbes. Le résultat est que ces brûlures forment des tumeurs rondes, gaufrées, disposées par rangées.

Le *tabac* et l'*alcool* sont les deux plus grands ennemis de la civilisation des barbares.

Le tabac, de qualité inférieure, se fume dans des pipes en terre à tuyau très court. Femmes et hommes fument le plus possible. Nous n'insisterons pas sur les inconvénients de cette substance ; il faudrait cependant réagir contre cet abus en le frappant d'un impôt considérable qui le rendrait inabordable pour les indigènes.

L'alcool, qui peut être utile quand il est ingéré d'une manière convenable, ne devrait pas être livré avec autant de facilité aux canaques. On connaît les funestes effets de cette boisson sur l'Européen ; ils sont plus accentués encore sur les sauvages, à cause de leur moindre résistance. L'alcool prédispose aux affections tuberculeuses, aux maladies du foie, détermine fréquemment l'impuissance, la stérilité, exerce une influence fâcheuse sur la progéniture en prédisposant à la scrofule, au rachitisme, aux convulsions. Nous reviendrons plus loin sur cette question importante, actuellement plus que jamais à l'ordre du jour.

Les relations sexuelles sont si faciles que les jeunes garçons, pubères à 14 ans, en arrivent rapidement à abuser du coït. Qu'en résulte-t-il ? Un état d'abrutissement, d'affaissement simultané dans les forces physiques et dans les facultés intellectuelles : l'apathie, l'indifférence pour tout ce qui entoure le Calédonien.

Le canaque, nous l'avons vu, habite rarement chez lui. Il préfère se rendre avec 7 ou 8 autres dans une case commune

où il disserte sur les événements de la journée, assis ou couché autour d'un foyer fumeux. Puis, il s'y endort, en compagnie de ses amis plus ou moins sains. Il faut tenter d'éloigner cette promiscuité. Outre les inconvénients inhérents au foyer et à l'encombrement, il y a ceux du contact. Les maladies cutanées ne sont si répandues chez les Calédoniens que parce qu'ils ne prennent aucune précaution pour s'y soustraire. L'isolement, cette notion hygiénique que tous les peuples pratiquent, ils ne l'emploient que dans des cas très-rares et inefficaces.

Les *fêtes* ou *pilou-pilou* ne sont pas moins préjudiciables à l'hygiène et à la santé. On sait en quoi elles consistent. Une tribu désignée convie, dans un rayon de 50 kilomètres environ, ses voisins au festin. Les femmes arrivent, la veille, chargées d'ignames et de taros. Tous les produits forment un tas commun. La fête commence par les danses, se continue par des orgies alimentaires et autres. Puis, se fait le partage de ce qui reste entre toutes les tribus. Ce partage est toujours fort inégal et partial ; la conséquence est la disette, sans compter que les guerriers profitent de ces circonstances pour exciter leurs amis plus timides ou indécis à une guerre contre une tribu ennemie.

## CHAPITRE VI

I. *Mariage.* — En général, les enfants ne se marient que quand ils peuvent engendrer de beaux produits; c'est une coutume très-propice à l'amélioration de l'espèce que l'on enfreint trop souvent, hélas ! Les unions ont lieu pour les femmes vers 15 ans ; pour les hommes, vers 17 ans. La polygamie existe ; elle est en rapport avec la condition de l'homme. Celui qui est riche peut avoir trois ou quatre femmes et même davantage. En cas de décès du mari, le frère du défunt est, par tradition, astreint à épouser la veuve, sa belle-sœur. Dans le voisinage des centres européens, près des missions, la polygamie tend à disparaître; la condition de la femme est déjà jugée moins inférieure. C'est un pas de fait vers la civilisation et la constitution hygiénique de la famille. Mais cette polygamie n'est qu'une conséquence forcée des fâcheuses coutumes canaques. En effet, les femmes, à l'époque des menstrues, sont ce qu'on appelle *tabou*, c'est-à-dire qu'il est expressément défendu de les approcher. On les relègue dans les cultures, dans les plantations, pendant toute la durée de ce phénomène physiologique. Tout ce qu'elles touchent est souillé et ne cessera de l'être que quand le flux menstruel aura lui-même cessé et que les ablutions obligatoires auront été faites. Cette pratique reconnaît un but hygiénique. Le Calédonien redoute follement les affections véné-

riennes pendant ce temps. Le même ostracisme existe pour les femmes nouvellement accouchées et pour celles qui allaitent. Or, comme l'allaitement est prolongé plusieurs années, ce serait autant de continence que l'homme ne pourrait supporter. Comme de deux maux on doit préférer le moindre, il vaut mieux conserver la polygamie, jusqu'à ce que ces coutumes stupides disparaissent, de préférence au libertinage avec toutes ses conséquences.

II. *Fécondité.* — La plupart des popinés devraient être fécondes. Elles sont bien constituées, bien proportionnées ; le bassin chez elles est large, les hanches sont saillantes. Pendant la grossesse, l'utérus ne connaît pas d'entraves à son développement régulier. Ici, pas de corset qui comprime le ventre. Et pourtant, malgré tous ces avantages, bien des femmes canaques sont stériles, le plus grand nombre n'ont pas plus d'un enfant.

Les causes de cette stérilité, nous les connaissons déjà. D'abord, grosses ou non, les femmes vaquent à leurs occupations habituelles ; les durs travaux auxquels elles sont soumises, les privations alimentaires qu'elles endurent, ne cessent pas à cause de la grossesse. Le défaut de ressources fait que la popiné se prête facilement aux manœuvres abortives pour éviter l'allaitement. Enfin, le lendemain même de l'accouchement, les pénibles travaux reprennent, toutes conditions qui ne sont pas faites pour une bonne gestation.

III. Et, puisque nous tenons ce sujet, parlons de l'accouchement et des soins donnés au nouveau-né. La parturiente se place à quatre pattes, soutenue par des matrones venues pour l'assister. Si le travail ne marche pas au gré de ces dernières, elles exercent sur le ventre des pressions plus ou

moins violentes, donnent force coups de poing. L'enfant sorti, le cordon est coupé avec une coquille d'huître ou un morceau de bambou, puis noué sur lui-même et mâché. Le cordon placentaire est noué au gros orteil de la mère, laissant à la nature le soin de la délivrance. On roule l'enfant sur de la cendre chaude, on lui déprime le front, on lui aplatit le nez. Cela fait, la mère lave le nouveau-né à l'eau tiède ou à l'huile de coco, l'enveloppe de tapas ou d'étoffes d'écorces de banian. Puis, elle va se laver elle-même dans la rivière voisine, pour reprendre, le lendemain, ses occupations.

Quant à l'enfant, point d'entraves, point de langes; qui sait ? peut-être là est la raison du peu de difformités qu'on observe chez les canaques.

La nourriture, outre le sein de la mère, va être immédiatement des feuilles de taros cuites à l'eau et réduites en bouillie ; des ignames préparées de longue date, avant la naissance, par les parents et les grands-parents. Les inconvénients qui résultent d'un tel régime se devinent : entéro-colites, diarrhées, etc.

Dès que les enfants commencent à marcher et ne sont plus à la mamelle, on ne s'en soucie plus. Les parents ne se cachent d'aucune action devant eux ; aussi ont-ils, de bonne heure, une connaissance parfaite de toutes choses.

Ce genre de soins et d'alimentation est peu fait pour relever une constitution héréditairement faible. Il faut aux enfants une nourriture saine et de facile digestion, contenant dans des proportions suffisantes des éléments réparateurs azotés et respiratoires. Il faut que cette nourriture n'exige pas de la muqueuse digestive un travail trop énergique. Les conséquences de ce mauvais régime sont le rachitisme, la scrofule, la tuberculose. Il faut aux jeunes enfants un air pur et non vicié, comme celui des cases canaques, par les organismes végétaux et surtout par ceux d'origine animale.

IV. *L'éducation* morale des enfants est encore plus négligée que l'éducation physique. Cette promiscuité des parents et des enfants engendre un libertinage précoce. De bonne heure, les jeunes gens se livrent entre eux à des pratiques obscènes et à des actes plus honteux encore. On s'est demandé quelle était l'origine de ce vice incroyable ? Est-il dû à la *transportation?* Existait-il avant ? Nous penchons pour cette dernière opinion, tout en ajoutant que la première n'a fait qu'exagérer ce crime si répugnant.

Les jeunes filles sont plus sages, non pas par vertu, mais parce qu'elles craignent, dit-on, par superstition, d'en mourir. Le premier rapprochement a lieu par purification légale avec une eau lustrale consacrée par un sorcier et dite *eau virginale.* Mais, ensuite, ces jeunes filles volent d'amour en amour jusqu'à l'âge de 20 ou 25 ans ; elles se rangent alors et entrent en ménage.

Les avortements, nous le savons déjà, sont fréquents. Ce sont de vieilles matrones, de vieilles proxénètes qui en ont la spécialité. Le plantes abortives ne manquent pas ; mais l'Européen se les procure avec la plus grande difficulté. Pendant deux années qu'a duré notre séjour dans ce pays, c'est en vain que nous avons tenté d'en obtenir quelques échantillons. Parmi les procédés révélés au vulgaire, tous connaissent celui dit de la banane verte. On fait cuire des bananes vertes que la consultante doit avaler bouillantes.

Ce procédé, qui, dit-on, réussit, cache certainement d'autres substances abortives ou d'autres manœuvres secrètes. Car il est avéré que les matrones se servent d'instruments pointus, tels que tige de bambou effilée pour aller piquer l'utérus. C'est un crime qu'il faudrait punir sévèrement, parce qu'il cause un préjudice énorme à la reproduction de l'espèce.

Dans presque toutes les tribus il y a des prostituées, c'est de mœurs courantes. Le Calédonien, qui les tolère pour lui, devient intraitable quand ces malheureuses se livrent aux Européens.

Nous en avons connu une qui, surprise *flagrante delicto*, a payé cher ce moment d'oubli. Les anciens du village se sont assemblés pour délibérer. On a allumé un grand feu; la coupable a été amenée, puis suspendue, les cuisses écartées au-dessus du brasier, jusqu'à ce que les parties génitales fussent assez brûlées. Ce supplice sert non-seulement de purification, mais encore, nous a-t-on rapporté, à partir de ce jour, la femme est libre de son corps. C'est un moyen un peu violent d'arrêter la prostitution; fort heureusement qu'il n'est pas souvent employé.

V. *Inhumations.* — Cette question intéresse trop directement l'hygiène pour être négligée. A la suite d'un décès, le cadavre reste exposé un temps plus ou moins long suivant la condition du défunt. Quand il s'agit d'un chef, on ne procède que rarement à son enfouissement.

On l'expose sur un treillis de lianes recouvert de nattes. Puis, les hommes désignés l'emportent sur ce brancard et vont le déposer entre les branches d'arbres touffus, soit à une des extrémités du village, soit sur le haut des montagnes, dans les anfractuosités des rochers. A côté du mort, on place des ignames, une marmite, des sagaies et des vêtements. Des tabous ou piquets surmontés d'un lambeau d'étoffe indiquent que ce lieu est sacré. Ailleurs, on laisse putréfier les cadavres dans des cases *ad hoc*. On dessèche leurs os qu'on place ensuite dans quelque anfractuosité de rocher ou au fond des bois. On juge immédiatement des inconvénients de cette coutume. Aussi, est-on intervenu, en haut lieu, énergique-

ment et a-t-on prescrit aux chefs de tribu de faire inhumer leurs morts.

Comme on ne peut tout d'un coup renverser les préjugés et les coutumes d'un peuple, les indigènes sont autorisés à enterrer leurs morts dans la tribu même, à une profondeur suffisante pour que la décomposition future ne soit pas une cause d'infection.

Tout canaque qui a concouru à l'ensevelissement d'un cadavre doit laisser pousser sa chevelure, la renfermer dans une sorte de turban d'écorce de banian et se soumettre à des ablutions.

Les *suicides* ne sont pas rares chez les Néo-Calédoniens et souvent pour des motifs très-légers, tels qu'une injure. Le procédé auquel ils ont recours de préférence est la pendaison.

Nous ne dirons rien des pratiques religieuses ni des superstitions; elles n'entrent pas dans le cadre que nous nous sommes tracé, puisqu'elles n'intéressent en rien l'hygiène.

## MÉDECINE.

Nous ne nous étendrons pas longuement sur les pratiques médicales des Néo-Calédoniens, parce que nous les connaissons imparfaitement. Nous reconnaîtrons que plus d'une est logique et a lieu de nous étonner de la part de ces barbares. Nous laisserons de côté la pathologie, qu'il n'entre pas dans nos intentions de décrire, et qui a été bien exposée avant nous par plusieurs de nos collègues.

Chaque tribu possède un ou deux médecins (takata). Les femmes elles-mêmes s'adonnent à la médecine et à la chirurgie.

De toutes les maladies externes, les canaques ne traitent guère que les luxations, les fractures et les plaies produites par corps étrangers. Le reste est abandonné à la nature. Les hydrocèles, les hernies plus ou moins volumineuses, de vastes ulcères, sont souvent laissés exposés à l'air et aux insectes.

Il y a, paraît-il, des chirurgiens fort habiles pour la réduction des luxations. Pour rétablir la conformation du membre et maintenir les fragments en contact, il existe des bandages ingénieux faits avec des lianes, des roseaux, des écorces d'arbre.

Contre les corps étrangers situés profondément dans les

chairs, principalement les corps barbelés, tels que fragment de sagaie, arête de poisson, etc., les canaques ont pour principe de l'enfoncer complètement pour le faire sortir par le côté opposé, plutôt que d'en tenter l'extraction par l'ouverture d'entrée.

L'opération du trépan se fait avec un roseau tranchant comme un bistouri et 3 pointes de sagaie en guise de levier. Avant tout traitement, le takata fait une saignée locale ou générale. Les femmes excellent dans ce genre d'opération. S'agit-il de scarifications, l'instrument employé est un morceau de quartz taillé. Pour la saignée du bras, on se sert le plus souvent d'un éclat de verre de bouteille monté perpendiculairement à l'extrémité d'une petite tige de bois ; à l'aide d'une percussion opérée sur l'instrument, la veine médiane céphalique est perforée. Pénard cite comme très-adroite en artériotomie la femme du roi de l'île des Pins.

Pour faire la saignée de la temporale, elle se servait d'un morceau de verre. L'opération terminée, pour fermer la plaie elle réunissait les cheveux des deux bords et appliquait par dessus une sorte de bandage compressif du menton qu'il ne décrit pas.

La réduction de la chute du rectum, chez les enfants, se fait après qu'on a pratiqué sur l'intestin des scarifications avec une coquille tranchante.

Contre les maladies internes, il existe divers remèdes. On fait un vernis noir avec du charbon finement pulvérisé, délayé dans l'huile de coco : employé en onctions contre les éruptions eczémateuses et impétigineuses.

Contre la dysménorrhée, de vieilles matrones calment les coliques par des pressions sur l'hypogastre avec grand renfort de paroles mystérieuses et sacramentelles.

Le *niaouli* est employé comme astringent en infusion ou en décoction pour l'usage interne ou externe. La centaurée bouil-

lie, l'écorce de palétuvier, riche en tannin, grillée ou bouillie, la banane verte cuite se prescrivent dans la dysenterie. Dans la diarrhée simple, la tisane de citronnelle donne des résultats. Pour vaincre la constipation opiniâtre, on fait bouillir des racines de cocotier. Le ricin est bien connu des Calédoniens pour ses propriétés purgatives. La décoction de papayer sert contre la fièvre. Comme vomitif, on donne l'eau de mer à haute dose ou la noix de bancoul verte. L'eau de mer a encore d'autres usages ; à petite dose, elle est purgative. On la prescrit également comme fortifiante contre la scrofule, le rachitisme, l'épuisement.

Jamais les canaques ne s'occupent des accidents ou des complications qui suivent une opération. Quand les malades sont par trop rebelles à leur thérapeutique, on les abandonne dans un endroit isolé, sans vivres, loin des cases.

Quelles réflexions doivent sortir de ce travail ? Que devons-nous tenter pour remédier aux défectuosités signalées de l'hygiène canaque ? L'insouciance, l'indifférence irréfléchie de l'avenir rapprochent le sauvage de l'enfant ; elles sont cause de la paresse, de la misère et des vices du Néo-Calédonien.

« Nous ne devons pas croire, dit M. de Rochas, que le canaque considère notre condition comme supérieure à la sienne, qu'il l'envie. Non ; attaché à son pays, à ses coutumes, à ses usages, il se trouve heureux. »

Il y a du vrai dans ces quelques mots. Néanmoins, le Calédonien ne dédaigne ni nos vêtements, ni notre genre d'alimentation. Ce qu'il dédaigne, ce sont nos travaux qui lui paraissent, non pas exagérés, mais continus. Une occupation suivie lui semble impossible. C'est pourquoi, lorsque l'indigène se résout à venir au service des blancs, il a soin de spécifier que son engagement sera d'une durée limitée. Une fois la saison de la récolte des ignames arrivée, il quitte son maître temporaire pour retourner au milieu des siens. Si l'on veut conserver un certain temps un canaque comme travailleur, il faut le dépayser. A 100 kilomètres de son village, il est bon serviteur, soumis, obéissant. Il prend même facilement nos habitudes hygiéniques. Mais, hélas ! l'engagement est-il expiré, vite il retourne à ses champs et redevient sauvage rapidement. Des bonnes et saines habitudes qu'il a contractées chez son maître, il ne reste rien ; les mauvaises seules subsistent. Cet état de choses est déplorable. Les Calédoniens ne sauront comprendre, dit M. Vinson, la nécessité du travail tant qu'ils vivront là où ils sont nés, où ils ont leurs habitudes. Il faut, à l'exemple des missionnaires, les dépayser par tribu ; ils sentent alors les avantages du travail et son prix. Les tribus ennemies se rapprochent, se tendent la main, s'allient ; leur géné-

ration s'améliore en recevant immédiatement des préceptes sociaux et moraux supérieurs ; c'est la colonisation par transplantation. Malheureusement, les résultats obtenus ne sont pas bien grands, car il y a à combattre la nostalgie qui s'empare rapidement du Calédonien.

Dans le cours de cet exposé, nous avons montré que le canaque est doué de bonnes qualités, il n'a pas que des défauts et des vices. Sa qualité dominante est la patience, la ténacité. Patience à supporter la maladie ou la faim, patience dans les travaux, à attendre un ennemi, à le guetter en embuscade. Qu'il la mette, cette vertu, à contracter des habitudes plus hygiéniques, et la race canaque se relèvera. Devons-nous l'espérer ? Certes, les résultats obtenus depuis 30 ans sont peu encourageants ; mais aussi, il faut bien l'avouer, on a fait fort peu pour améliorer la condition de ces sauvages. On a compté sur la salubrité du climat et du sol. A ces peuplades on ne demandait qu'une chose, la tranquillité. A condition de ne pas les voir se révolter, tout était parfait. Mais, il nous semble que ce n'est pas le but de la civilisation française ; M. de Rochas nous l'expose fort bien :

« C'est une justice à rendre à notre pays, avec orgueil, que s'il n'est pas le plus habile ou le plus heureux dans la colonisation, il est, au moins, le plus humain. Il détruit la barbarie et non les barbares, lui. Semblable au roi des espaces célestes, la civilisation française transporte sa lumière de l'Orient à l'Occident, et, comme les rayons éclairent et réchauffent la terre sans la détruire, celle qui émane du foyer français éclaire les peuples, mais ne les consume pas. »

Tout cela est-il bien vrai pour la Nouvelle-Calédonie ? S'il est exact, dans le sens propre du mot, que nous ne détruisons pas les barbares, pourquoi assistons-nous indifférents à la dépopulation, à l'extinction d'une race que nous avons pour

mission de protéger ? Que sont devenus les 55,000 indigènes de jadis ?

Pourquoi n'en reste-t-il aujourd'hui que 20,000 ? Avons-nous fait, dans cette contrée, notre devoir complet de civilisateur ? Nous ne le pensons pas. Chaque année on ne s'apercevait ou plutôt on ne voulait pas s'apercevoir du dépérissement de la population indigène. Chacun remettait, quand il quittait le pouvoir, à son successeur le soin d'obvier à cet état de choses. Ce n'est que lorsqu'on jette un long coup d'œil en arrière que l'on s'aperçoit du vide creusé au milieu des tribus. Est-il donc trop tard pour essayer de relever cette race qui, en somme, est intéressante ? Si nous voulons la laisser à l'âge de pierre où nous l'avons trouvée, il suffit de reléguer ce qu'il en reste dans une portion restreinte et limitée de l'île sans plus nous en occuper. Sinon, notre devoir est de tenter de la faire sortir de ses préjugés, de la diriger, comme l'on fait avec les enfants.

Depuis 1853, époque de l'occupation française, nous avons gagné peu de terrain ; les habitudes, les mœurs canaques se sont peu modifiées ; on peut même dire que d'autres vices de civilisation sont venus s'y ajouter. L'alcool, ce produit si pernicieux et si facile à se procurer, joue un bien triste rôle dans notre œuvre civilisatrice ; on peut lui impliquer presque tout le retard apporté à l'hygiène des indigènes de la Nouvelle-Calédonie.

On sait comment les choses se passent dans les endroits de cette contrée destinés à devenir des centres plus ou moins importants pour les Européens. La première maison qui surgit, on peut l'annoncer sans crainte de se tromper, est celle d'un marchand de mauvaise eau-de-vie. Dans maints endroits, vous ne trouveriez pas de pain pour apaiser votre faim, à coup sûr vous trouverez une bouteille d'alcool. Et quel alcool! Un poison qui abrutit avant de tuer et dont les ravages se

manifestent par l'ardent désir, le besoin invincible de boire toujours. On sait ce qu'ont de funeste pour la santé ces eaux-de-vie d'industrie.

En Europe, en France notamment, l'alcool est actuellement soumis à un sérieux examen avant d'être livré au consommateur. Toute substance alcoolique reconnue nuisible à l'hygiène est non-seulement confisquée, mais le détenteur est puni. Là-bas, rien de semblable. Ne considère-t-on pas les colonies comme devant être le débouché de nos produits de qualité inférieure, alors que le contraire devrait exister, puisque le pays est déjà dangereux par son climat, etc. ? Le pouvoir ne doit-il pas intervenir ? Nous le pensons. Aidé par les Sociétés d'hygiène qui existent dans toutes nos possessions, à l'heure présente, il doit rejeter impitoyablement tous les produits de consommation qui ne lui semblent pas propres à une saine alimentation. Sévir énergiquement contre les mercanti, empoisonneurs ne débitant que des substances frelatées, là est le moyen qui nous paraît efficace. Si l'on fermait à jamais l'établissement de tout contrevenant à la loi sur l'ivresse, nul doute qu'on rencontrerait bien moins d'indigènes ivres dans les divers postes de l'île. Car, aujourd'hui, il est honteux de voir avec quelle facilité les canaques se procurent l'eau-de-vie au fond de laquelle ils recherchent l'ivresse et avec elle l'oubli de leurs privations, de leurs misères. Récolte, travail manuel, tout est échangé par eux contre cette fatale boisson. Nous l'avons vu, trop souvent, hélas ! et nous étions navré de notre impuissance.

Ce que nous disons de l'alcool, nous pouvons le répéter pour le tabac, cet infect tabac noir et humide si pernicieux, si répandu. Tout le monde fume, hommes, femmes, enfants.

Nous croyons donc que l'autorité doit tenter de modifier ce triste état de choses. Si ces objets de consommation ne peuvent être interdits, du moins peut-on les frapper d'un impôt

tel qu'ils soient inaccesibles aux indigènes. Les heureux effets de cette mesure, c'est notre conviction, ne tarderaient pas à se faire sentir.

On ne doit pas se borner à faire œuvre de répression; il faut encore, par des exemples frappants, agir sur les esprits de telle sorte que les coutumes, les habitudes en soient modifiées. Ce travail a été déjà commencé.

Des écoles indigènes existent dans les centres où les tribus sont nombreuses. Sous la surveillance de chefs d'arrondissement, des instituteurs, pris parmi les canaques, doivent répandre l'usage de notre langue. En outre, ces interprètes, tenus à connaître plusieurs idiomes, faciliteront les relations de tribu à tribu. Un autre avantage de ces écoles est de mettre les Néo-Calédoniens au contact des blancs. Les enfants, avec l'imagination vive qui est l'apanage de cet âge, sont frappés de nos coutumes, de nos mœurs.

Progressivement ils les imiteront, les introduiront au milieu d'eux, les substitueront aux leurs. Ce qui fait qu'aujourd'hui les canaques qui ont vécu parmi nous, un temps relativement long, redeviennent promptement sauvages, c'est que ceux-là sont en bien petit nombre qui veulent bien venir. Du moment que la majeure partie des enfants suivront l'école, cet inconvénient disparaîtra. Les vieux se verront distancés par les jeunes, leurs anciennes coutumes seront délaissées et remplacées par les nôtres, plus profitables et plus saines.

Les travaux de petite culture qui ont été annexés à ces écoles ne peuvent être que salutaires. En développant les plantations de graines plus riches en principes azotés, en variant ces plantations on améliore le régime ordinaire si peu nutritif, on relève la constitution délabrée de l'espèce.

Certains fils de chefs sont élevés à Nouméa par les soins de l'administration. Ils n'y reçoivent, bien entendu, qu'une instruction sommaire ; mais là ne se borneront pas les avan-

tages de ce séjour au chef-lieu. Ces jeunes gens se familiariseront avec nos usages, nos coutumes, et, comme plus tard, par leur naissance, ils sont appelés à avoir une influence, relativement considérable sur leurs sujets, nul doute que l'éducation qui leur aura été donnée ne profite au bien général des tribus.

A l'heure présente, nous ne pouvons pas encore donner les résultats de ces heureuses innovations ; ils seront certainement satisfaisants. Il est donc à désirer que l'on persévère dans cette voie de progrès pour l'avenir d'une classe d'hommes qui nous intéresse.

Enfin, peut-être, croyons-nous, la formation d'une milice indigène, comme cela existe dans plusieurs de nos autres colonies, serait-elle un moyen de propager nos habitudes hygiéniques tant dans le domaine physique que moral. L'alimentation saine de nos troupes, le costume confortable et brillant ne manqueraient pas d'attirer les volontaires. Outre que cette petite armée serait un appoint sérieux pour la défense du territoire, les miliciens, après leur congédiement, contribueraient à propager dans leurs tribus l'hygiène saine et fortifiante du soldat.

Tels sont les desiderata que nous voulions formuler. La triste condition de ces sauvages nous avait ému, et nous avons cru faire œuvre autant de philanthrope que d'hygiéniste en insistant sur ce sujet trop délaissé.

FIN

VU PERMIS D'IMPRIMER :
Montpellier, le 8 novembre 1887.
Le Recteur de l'Académie,
Correspondant de l'Institut,
G. CHANCEL.

VU BON A IMPRIMER :
Montpellier, le 9 novembre 1887.
Le Doyen,
A. CASTAN.

# BIBLIOGRAPHIE

V. DE ROCHAS. — *Archives de médecine navale*, 1866.

VINSON. — Thèse de Paris, 1858.

PATOUILLET. — *Trois ans en Nouvelle-Calédonie*, 1872.